

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 87 (1936)
Heft: 1

Artikel: Protectionnisme... et bostryche
Autor: J.P.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784523>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nombreuses sont celles soumises au passage et au parcours des chèvres. Mais les dommages les plus graves sont ceux causés par le libre parcours (hirtenlos) des chèvres durant l'arrière-automne et l'hiver. A cela vient s'ajouter l'exploitation intensive de la fane. En vérité, ces exploitations de produits accessoires sont interdites dans les grands mas forestiers. Mais il serait très désirable de les réduire fortement et d'en régler mieux l'exercice.

Les peuplements que l'on rencontre dans ces forêts varient fort, quant au mélange des essences et à leur composition. Peuplements réguliers, équiennes, dépourvus de rajeunissement, alternent avec ceux des différents types jardinatoires. Le but du traitement qui fait règle aujourd'hui est de les convertir en peuplements mélangés, aussi bien en ce qui a trait aux essences qu'à l'âge. C'est d'autant plus indiqué que tous ces boisés ont nettement le caractère de forêts protectrices. Il existe heureusement déjà de beaux types de la forêt jardinée, dans laquelle épicéa et sapin se rajeunissent avec facilité. Il sera plus difficile, on le conçoit, de veiller au rajeunissement du mélèze, qui a une importance particulière et réussit fort bien dans la région.

Nous avons vu, plus haut, que les feuillus, pourtant forts en nombre, jouent un rôle très effacé dans ces forêts. Le hêtre y manque complètement. Pourquoi ?

Dans la plupart des peuplements de la région, le traitement en est encore dans les commencements. Il y aura lieu de l'améliorer, dans la suite, en tenant compte des enseignements de l'observation et de l'expérience, pour en obtenir la sûre réussite. J. Guidon.

(Trad. : H. B.)

Protectionnisme et bostryche.

L'étude des conditions de vie de la sylvie, même de celles qui sont apparemment le moins propres à philosopher, apporte toujours quelque chose de nouveau. Elle permet parfois des rapprochements d'aspect saugrenu; preuve en est le titre ci-dessus, justifié par les faits !

Il se forme dans la forêt naturelle, vierge, un état d'équilibre entre toutes les forces créatrices et destructrices de l'arbre. Là, ses ennemis y sont peu à redouter.

Dans nos forêts demi-civilisées, celles où l'homme a cru pouvoir se libérer des lois naturelles, ces ennemis sont toujours à l'affût d'une erreur, d'un oubli, d'un retard de la part du technicien chargé de les amener à mieux. Il est certain que, plus les forêts s'éloignent du type primitif, et plus leurs ennemis doivent être traqués avec vigueur et sans répit.

L'exemple des pessières pures de basse altitude est probant. Pourriture, bris de neige, chablis, nonne, némate, bostryche, tout s'y donne rendez-vous.

On peut conclure, par analogie, que plus les forêts traitées rationnellement se rapprochent du type primitif — forêt irrégulière

mélangée — et plus leur force naturelle de résistance est grande. C'est un fait connu, et abondamment prouvé. La forêt jardinée, soit dit en passant, doit donc être le milieu le moins soumis aux déprédations des ennemis de tous genres. Des statistiques comparatives pourraient certainement le prouver.

Mais la plupart de nos forêts sont loin de cet état idéal. L'héritage des anciennes méthodes d'aménagement — coupes rases avec ou sans plantation, ou simplement futaies régulières insuffisamment traitées — est lourd à porter. Une gestion rationnelle y est difficile, d'autant plus qu'il s'y ajoute parfois le facteur des contingences humaines déroutant la recherche de la logique.

Une statistique régulière des bois chablis et dépérissants, faite depuis une dizaine d'années dans une forêt publique du canton de Neuchâtel, permet, dans cet ordre d'idées, de tirer quelques conclusions intéressantes.

Il s'agit d'une de ces forêts « demi-civilisées », traitée longtemps en futaie régulière, partiellement par coupe rase, et dans laquelle les chablis de toutes espèces sont assez fréquents. Les bostryches sont à surveiller continuellement; les bois attaqués doivent, ou plutôt devraient être exploités rapidement. C'est ici qu'intervient le facteur humain du protectionnisme. Un bien grand mot pour un fait de petite apparence, mais gros de conséquences.

Commune avant tout viticole — ses crûs sont assez réputés — la propriétaire de ces forêts ne possède pas d'équipe de bûcherons professionnels. Y travaillent, lorsqu'ils n'ont rien d'autre à faire, des groupes de vigneron, en général assez bons bûcherons. Mais l'exploitation des bois bostrychés devrait se faire à une époque où les vignerons-bûcherons, poussés par leurs travaux des vignes, n'ont aucun temps à donner à la forêt.

D'où retards, éclosion et essaimage des bostryches, augmentation graduelle du nombre des bois atteints.

La commune, tenant à garder pour ses habitants la source de gains que représente la forêt, ne pensait pas aux conséquences. Elles furent assez remarquables pour nécessiter des mesures spéciales. La statistique des 9 dernières années se montre comme suit :

Année	Nombre de bois bostrychés	Proportion d'épicéas %
1927	46	20
1928	73	22
1929	94	24
1930	138	29
1931	60	20
1932	37	17
1933	42	21
1934	22	27
1935	21	10

Jusqu'en 1929, « protectionnisme », exploitation sans ordre suffisant. En 1930, apparition d'un début d'épidémie; exploitation rapide et forcée par une équipe de secours.

De 1931 à 1935, exploitation à temps voulu, sans égard aux petites préférences des bûcherons, et généralement par une équipe de professionnels.

Le nombre des bostrychés, qui avait triplé en quatre ans, est redescendu à la moitié du chiffre de la première année, ensuite de l'ordre apporté dans l'exploitation. La proportion d'épicéas atteints a suivi une courbe semblable.

Il est juste de remarquer que les conditions atmosphériques peuvent avoir joué un rôle bien ou maléfaisant dans cette évolution. Nous ne pouvons pas nous y arrêter.

Le fait certain est qu'un petit changement dans la conduite des travaux d'exploitation — changement sans aucune importance pour la commune — a produit une très sensible amélioration de l'état sanitaire de ses forêts.

Petites causes, grands effets. Puisse la mort du protectionnisme, dans toutes ses manifestations, donner partout d'aussi heureux résultats !

J. P. C.

Le reboisement en Angleterre.

Le « Journal » a publié, il y a cinq ans, une étude sur le mouvement forestier en Grande-Bretagne.¹ Depuis lors, la « Commission forestière » du Royaume-Uni a poursuivi son œuvre de reconstitution avec une tenacité d'autant plus remarquable que les difficultés ne lui ont pas été épargnées. Le quinzième rapport annuel des commissaires² — qui sont actuellement neuf, dont trois députés aux Communes — contient, outre les renseignements usuels sur l'exercice écoulé (septembre 1933 à septembre 1934), un très intéressant coup d'œil général sur l'activité déployée et les résultats acquis depuis 1919.

Ce n'est pas sans mélancolie que la Commission forestière « se penche sur son passé » et compare l'œuvre accomplie avec les prévisions du comité Acland,³ dont elle a, lors de sa création, adopté le programme. Nous sommes en retard sur toute la ligne, déclare-t-elle sans ambages, et il est évident que notre situation forestière n'est, malgré l'effort incessant de l'Etat, nullement meilleure qu'au

¹ « *Politique forestière britannique* », « Journal forestier suisse », 1931, pages 7, 30, 55, 78, 83, et « *Quelques aspects de l'Ecosse forestière* », « Journal forestier suisse », 1932, pages 81 et 114.

² « *Fifteenth Annual Report of the Forestry Commissioners for the year ending September 30th 1934*, London, 1935, 2 s. net »; une brochure illustrée de 102 pages.

³ Sir Francis Acland, M. P., est, aujourd'hui encore, membre de la Commission.